

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2 et L.712-3 ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président ;
- Vu** la délibération du conseil de l'IUT de Thionville Yutz en date du 17 novembre 2014 validant les tarifs des analyses effectués dans les laboratoires du département Génie Biologique ;

DECIDE

Article 1 :

Les tarifs des analyses effectuées dans les laboratoires du département Génie Biologique de l'IUT de Thionville-Yutz pour 2015 sont fixés selon les modalités des grilles tarifaires jointes.

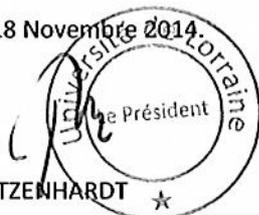
Article 2 :

La présente décision entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015.

Article 3 :

Le directeur général des services et l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de la Présidence, de l'IUT de Thionville Yutz et sur le site intranet de l'Université.

Nancy, le 18 Novembre 2014.



Pierre MUTZENHARDT ★



TARIFS DES ANALYSES EFFECTUEES DANS LES LABORATOIRES DU DEPARTEMENT GENIE BIOLOGIQUE

CONDITIONS TARIFAIRES :

1. Les tarifs des analyses pratiquées dans les laboratoires du département Génie Biologique de l'IUT Thionville – Yutz sont fixés comme suit à compter du 1 décembre 2014.
2. Les prix s'entendent par analyse et hors prélèvement.
3. La **grille tarifaire 1** est applicable pour les analyses effectuées par les personnels qualifiés du département Génie Biologique.
4. La **grille tarifaire 2** est applicable pour les analyses effectuées par des personnes extérieures au département Génie Biologique dans le cadre de convention.
5. Une remise de 10 % est consentie sur **les grilles tarifaires 1 et 2** pour des analyses identiques (même paramètre analysé) et groupées à partir de 10 échantillons.
6. Une remise exceptionnelle de 20% sur la **grille tarifaire 1** est accordée pour des analyses effectuées à la demande d'un étudiant en stage en entreprise ou en collectivité.

Grille tarifaire 1 :

DOMAINES	PARAMETRES	PRIX UNITAIRE HT EN EUROS			
MICROBIOLOGIE	Identification	Bacillus cereus : identification	8,79		
		Listeria identification	36,70		
	Microorganismes revivifiabiles	Microorganismes aérobies, dénombrement par comptage des colonies à 30°C	8,43		
	Dénombrement et recherche de microorganismes divers	Entérobactéries, dénombrement par comptage des colonies	7,58		
		Coïformes thermotolerants, dénombrement par comptage de colonies à 44°C	7,58		
		Coïformes, dénombrement par comptage des colonies à 30°C	7,58		
		Escherichia coli β glucuronidase positive, dénombrt par comptage des colonies à 44°C	10,32		
		Bacillus cereus présomptifs dénombrement par comptage des colonies à 30°C	18,57		
		Listeria monocytogenes, dénombrement négatif	16,30		
		Listeria monocytogenes, dénombrement positif	29,40		
		Listeria monocytogenes, recherche positive	49,86		
		Salmonella, recherche négative	19,33		
		Salmonella, recherche positive	40,00		
		Staphylocoques à coagulase positive, dénombrement par comptage des colonies à 37°C	9,74		
		Bactéries lactiques mésophiles dénombrement par comptage des colonies à 30°C	9,46		
		Flore lactique	14,90		
		Flore fongique	14,90		
		Dénombrement Salmonella (sérotypage non compris)	19,33		
		Pseudomonas	8,60		
		Bactéries sulfite-réductrices en anaérobiose	8,60		
		Vibrio, recherche négative	30,13		
		Vibrio, recherche positive	62,15		
		Levures et moisissures, dénombrement par comptage des colonies à 25°C	16,30		
	Contrôle de nettoyage	Contrôle de surface par contact ou écouvillonnage (flore mésophile totale)	9,86		
		Analyse par b'ame flore totale/entérobactéries, sans prélèvement	9,86		
	Eaux	Coïformes à 37°C (par filtration)	11,37		
		Entérocoques intestinaux à 37°C (par filtration)	11,37		
		Escherichia coli à 37°C (par filtration)	11,37		
		Microorganismes revivifiabiles à 22°C (dénombrement)	12,60		
		Microorganismes revivifiabiles à 36°C (dénombrement)	12,60		
		Pseudomonas aeruginosa à 37°C (par filtration)	16,87		
		Salmonella recherche négative	19,33		
		Salmonella recherche positive	40,00		
		Staphylococcus aureus dénombrement	8,44		
		Spores de microorganismes anaérobies sulfite-réducteurs à 37°C (par filtration)	12,60		
		Legionella pneumophila, recherche et dénombrement	125,09		
		Spores de microorganismes anaérobies sulfite-réducteurs à 37°C (par filtration)	12,60		
		CHIMIE	Eaux	Anion (fluorures, chlorures, nitrates, nitrites, phosphates, sulfates ...) par chromatographie ionique	7,00
				Azote ammoniacal NH ₄ ⁺	11,00
				Calcium	6,50
				Chlorures	6,00
	CO ₂ (Anhydride carbonique libre)			5,50	
DCO (Demande chimique en oxygène)	17,50				
Dosage de l'oxydabilité au permanganate	10,43				
Fer II et Fer III	8,00				
HAP par CPG	27,00				
HAP par GC/MS	45,00				
Magnésium	6,50				
Matière sèche totale ou résidu sec, MST (Siccité)	6,00				
Matière volatile totale MVT	7,00				
Matière sèche totale puis Matière volatile totale	11,00				
Métaux dosés par absorption atomique flamme (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Ca, Mg, Mn, Fe)	15,00				
Métaux dosés par absorption atomique flamme (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Ca, Mg, Mn, Fe)	19,00				
Na, K, par émission atomique flamme	12,00				
Na, K, par émission atomique flamme	17,50				
Nitrates	7,00				
Nitrites	7,00				
NTK (Azote total Kjeldahl)	18,00				
Orthophosphates	7,50				
Oxygène dissous	6,50				
Pesticides organochlorés par GC	40,00				
Pesticides organochlorés par GC/MS	75,00				
pH	3,50				
Potentiel redox	5,50				
Pt (Phosphore total) après minéralisation	18,00				
Pt (Phosphore total) après hydrolyse	12,00				
Résistivité-conductivité	4,00				
Sulfates	7,50				
TAC (Titre alcalimétrique complet)	6,50				
Air	BTEX par CPG (hors prélèvement)		27,00		
	COV par CPG (hors prélèvement)		27,00		
Alimentaire	Extraction de matières grasses		28,60		
	Humidité		7,96		
	Mesure du pH		4,16		
Divers	Composition acides gras par CPG		50,00		
	Mise au point de méthode (tarif horaire)		90,00		

Grille tarifaire 2 :

DOMAINE	PARAMETRES	PRX UNITAIRE HT EN EUROS			
MICROBIOLOGIE	Examen microscopique	Bactérioscopie après coloration : Gram 2,04 Bactérioscopie après coloration au Bleu de Méthylène 3,81 Examen direct entre lame et lamelle 3,81			
	Identification préparation	Milieu de culture simple (préparation) 0,37 Mise en culture d'un prélèvement : bactéries aérobies 5,05 Bactéries aérobies : identification (par germe identifié) 10,15 Antibiogramme (1 bactérie) 8,42 Bacillus cereus : identification 4,40 Listeria identification 18,35			
		Microorganismes revivifiables	Microorganismes aérobies, dénombrement par comptage des colonies à 30°C 4,22		
		Dénombrement et recherche de microorganismes divers	Entérobactéries, dénombrement par comptage des colonies 3,79 Coliformes thermotolérants, dénombrement par comptage de colonies à 44°C 3,79 Coliformes, dénombrement par comptage des colonies à 30° C 3,79 Escherichia coli β glucuronidase positive, dénombrt par comptage des colonies à 44°C 5,16 Bacillus cereus présomptifs dénombrement par comptage des colonies à 30°C 9,29 Listeria monocytogenes, dénombrement négatif 8,15 Listeria monocytogenes, dénombrement positif 14,70 Listeria monocytogenes, recherche positive 24,93 Salmonella, recherche négative 9,67 Salmonella, recherche positive 20,00 Staphylocoques à coagulase positive, dénombrement par comptage des colonies à 37°C 4,87 Bactéries lactiques mésophiles dénombrement par comptage des colonies à 30°C 4,73 Flore lactique 7,45 Flore fongique 7,45 Dénombrement Salmonella (sérotypage non compris) 9,67 Pseudomonas 4,30 Bactéries sulfite-réductrices en anaérobiose 4,30 Vibrio, recherche négative 15,07 Vibrio, recherche positive 31,08 Levures et moisissures, dénombrement par comptage des colonies à 25°C 8,15		
			Contrôle de nettoyage	Contrôle de surface par contact ou écouvillonnage (flore mésophile totale) 4,93 Analyse par biométrie flore totale/entérobactéries, sans prélèvement 4,93	
			Eaux	Coliformes à 37°C (par filtration) 5,69 Entérocoques intestinaux à 37°C (par filtration) 5,69 Escherichia coli à 37°C (par filtration) 5,69 Microorganismes revivifiables à 22°C (dénombrement) 6,30 Microorganismes revivifiables à 36°C (dénombrement) 6,30 Pseudomonas aeruginosa à 37°C (par filtration) 8,44 Salmonella recherche négative 9,67 Salmonella recherche positive 20,00 Staphylococcus aureus dénombrement 4,22 Spores de microorganismes anaérobies sulfite-réducteurs à 37°C (par filtration) 6,30 Legionella pneumophila, recherche et dénombrement 62,55 Spores de microorganismes anaérobies sulfite-réducteurs à 37°C (par filtration) 6,30	
				Analyse de l'air	Impaction 6,50 Sédimentation 2,50
	Eaux				Arion (fluorures, chlorures, nitrates, nitrites, phosphates, sulfates ...) par chromatographie ionique 3,50 Azote ammoniacal NH ₄ ⁺ 5,50 Calcium 3,25 Chlorures 3,00 CO ₂ (Anhydride carbonique libre) 2,75 DCO (Demande chimique en oxygène) 8,75 Dosage de l'oxydabilité au permanganate 5,22 Fer II et Fer III 4,00 HAP par CPG 13,50 HAP par GC/MS 22,50 Magnésium 3,25 Matière sèche totale ou résidu sec, MST (Siccité) 3,00 Matière volatile totale MVT 3,50 Matière sèche totale puis Matière volatile totale 5,50 Métaux dosés par absorption atomique flamme (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Ca, Mg, Mn, Fe ...) 7,50 Métaux dosés par absorption atomique flamme (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn, Ca, Mg, Mn, Fe ...) 9,50 Na, K, par émission atomique flamme 6,00 Na, K, par émission atomique flamme 8,75 Nitrates 3,50 Nitrites 3,50 NTK (Azote total Kjeldahl) 9,00 Orthophosphates 3,75 Oxygène dissous 3,25 Pesticides organochlorés par GC 20,00 Pesticides organochlorés par GC/MS 37,50 pH 1,75 Potentiel redox 2,75 Pi (Phosphore total) après minéralisation 9,00 Pi (Phosphore total) après hydrolyse 6,00 Résistivité-conductivité 2,00 Sulfates 3,75 TAC (Titre alcalimétrique complet) 3,25
	Air			BTEX par CPG (hors prélèvement) 13,50 COV par CPG (hors prélèvement) 13,50	
	Alimentaire			Extraction de matières grasses 14,30 Humidité 3,98 Mesure du pH 2,08 Composition acides gras par CPG 25,00	
				Divers	Mise au point de méthode (tarif horaire) 45,00